



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E75480

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2026

ÉDITÉ LE

10/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/03/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/06/2024
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 1994B00372

Siret : 394 373 906 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2104331

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 339572x1247000/001 399304/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 339572x1247000/001 399304/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : GD PROJET & CONSTRUCTION

ROUTE DEPARTEMENTALE 215
LIEUDIT COFFERY
77320 CHOISY-EN-BRIE

Téléphone : 01 64 04 40 83

Fax :

Portable : 06 80 03 74 98

Site Internet : www.gdpc.pro

E-mail : baujard.a@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BAUJARD ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / DELANNOY GAUTHIER FRANCOIS
REMY PRÉSIDENT / DELANNOY GAUTHIER FRANCOIS REMY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie Mention RGE	07/10/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	17/12/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/06/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/06/2025
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.